



Rudolf Ramsauer,
directeur

«Année perdue, polarisation et blocage politique»: le ton est par trop négatif. L'année qui touche à sa fin aura vécu d'après débats et des préparatifs destinés à préparer le terrain pour 2005: le programme d'allègement 04, qui doit contribuer à un assainissement

A quelques jours de la nouvelle année

durable des finances fédérales; la réforme de l'imposition des sociétés, qui devrait rendre la place économique suisse plus compétitive et assurer des emplois; les relations bilatérales avec l'UE par l'extension de la libre circulation des personnes et les nouveaux accords bilatéraux II, pour consolider nos relations avec nos principaux partenaires commerciaux; des propositions constructives de réformes de notre système éducatif en vue de moderniser nos hautes écoles et de les maintenir à un excellent niveau. Autant de projets d'avenir, d'une grande portée pour notre économie et notre pays. Nous nous engagerons de toutes nos forces et avec cœur sur cette voie. Nous remercions ici tous les membres d'économie suisse qui nous ont été fidèles et qui nous ont soutenus en 2004. Nous souhaitons à tous nos lecteurs de bonnes fêtes et une heureuse nouvelle année.

@ rudolf.ramsauer@economie.suisse.ch

Nouveau certificat de salaire

Passer la rampe de la «phase test»

Après l'enlèvement de la discussion sur le nouveau certificat de salaire entre les cantons et les milieux économiques à la fin de l'été 2004, la récente médiation du Conseiller fédéral Merz a permis de débloquer la situation.

A l'origine, les autorités fiscales cantonales voulaient introduire en catimini un certificat de salaire qui aurait entraîné un durcissement fiscal et une forte hausse de la charge administrative.

En 2001, economie suisse, en premier, a vu venir le danger et a immédiatement réagi en intervenant vivement auprès des autorités compétentes ainsi qu'en mobilisant les associations économiques alliées contre ce projet.

Long bras de fer

Par une action concertée qui a duré plus de trois ans, les associations économiques, relayées par de nombreux parlementaires fédéraux, ont permis de corriger fondamentalement l'orientation du projet. L'implication des milieux concernés dans le processus a conduit les autorités à reprendre dans la mouture finale presque toutes les demandes des milieux économiques. Ainsi, si l'on compare anciennes et nouvelles pres-

criptions, on s'aperçoit que les nouvelles sont plus libérales.

Eléments de l'accord

La récente médiation a permis de lever les obstacles à la poursuite des travaux, notamment grâce au maintien d'une pratique fiscale libérale. Ainsi, le point principal de l'accord concerne le traitement de «l'acquis», qui garantit que l'introduction du certificat de salaire n'impliquera pas de réviser les règlements existants concernant les indemnités pour frais et les forfaits déjà approuvés ni



Pascal Gentinetta,
membre de la direction

la pratique actuelle. Le recours à des modalités différentes, justifié par la situation spécifique des entreprises (p. ex. véhicules de service, formation continue, frais de déménagement) continuera d'être possible dans le cadre d'une réglementation individuelle entre l'employeur et l'autorité fiscale cantonale compétente. Il est de surcroît recommandé aux cantons de faire preuve de souplesse durant la période de transition. La nouvelle réglementation relative au véhicule de service

permettra en outre de continuer à appliquer des taux inférieurs à la règle du 1%.

Vigilance durant la phase test

Le nouveau certificat de salaire pourra en principe être introduit de façon générale et obligatoire dès 2006. Pour se prononcer définitivement sur la compatibilité avec les besoins des entreprises et des salariés, il faudra toutefois attendre – sur la base des expériences faites au cours de l'année test 2005 par les entreprises – les résultats de l'évaluation faite par le groupe de travail mixte chargé du suivi quant à l'introduction du nouveau certificat. L'évaluation devra permettre de répondre aux questions suivantes:

- la nouvelle formule permet-elle une simplification administrative ou bien entraîne-t-elle une augmentation disproportionnée des coûts administratifs? Si oui, lesquels (informatique, formation, conseil)?
- la nouvelle formule n'entraîne-t-elle pas un durcissement des règles et de la pratique fiscale contrairement aux engagements des autorités cantonales?

Enfin, certaines demandes de l'économie n'ont pu être satis-

suite page 2

Point fort

economie suisse soutient la ligne générale du programme d'allègement budgétaire 04, mais doute que l'on s'y tienne.

Page 2 ▶

Du pain sur la planche

Le message du Conseil fédéral relatif à la loi sur l'approvisionnement en électricité ne convainc pas l'économie.

Page 4 ▶

Fiscalité: base d'action

Une étude récente d'économie suisse montre que la concurrence fiscale internationale se renforce.

Page 5 ▶

Portrait d'une PME

Les puces savantes de l'entreprise fribourgeoise Sokymat sont exportées à 95 pour cent.

Page 7 ▶

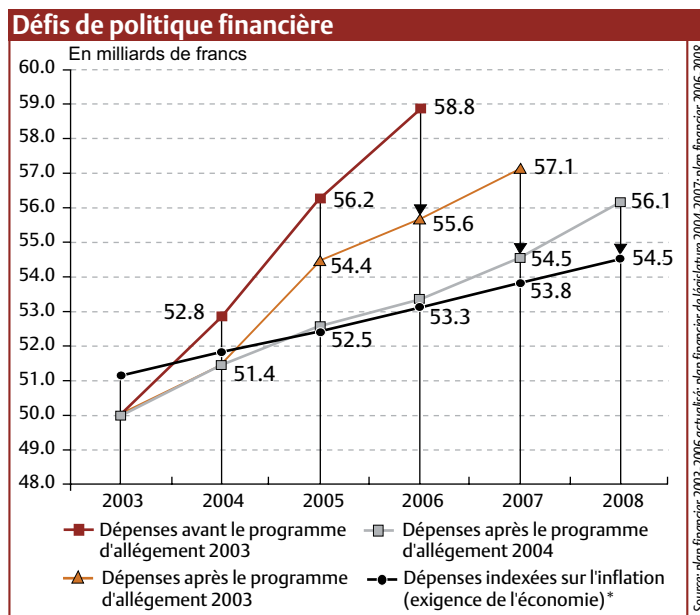
Agir sur les dépenses est correct

La procédure de consultation sur le programme d'allègement du Conseil fédéral 2004 (PAB 04) est achevée. Avec des mesures agissant majoritairement sur les dépenses pour un montant de 1,9 milliard de francs, le compte financier de la Confédération doit être équilibré d'ici 2008. **economiesuisse soutient cette orientation, mais doute que cette cible puisse être tenue et reste très préoccupée par l'état des finances publiques et leur évolution.**

La quote-part de l'Etat et la quote-part fiscale suisses ont augmenté à une vitesse record ces trente dernières années. Pour avoir une appréciation objective de la quote-part de l'Etat, il faut considérer les trois niveaux des collectivités publiques ainsi que toutes les assurances sociales et les prélèvements obligatoires. L'objectif du Conseil fédéral - arriver à une quote-part de l'Etat parmi les plus faibles de l'OCDE - est à soutenir. Dans ce sens, il faut surtout prendre des mesures portant sur les dépenses, telles que celles que le Conseil fédéral prévoit pour l'essentiel dans le PAB04. C'est le seul moyen de conférer à l'évolution des dépenses de la Confédération une base durable pour les générations futures.

Dépenses dans la ligne du renchérissement

L'assainissement des finances fédérales est impératif. Le frein aux dépenses exige l'équilibre budgétaire d'ici à la fin de la législature. Le Concept des dépenses sert de fil conducteur à **economiesuisse** pour déterminer les réformes et mesures susceptibles de corriger durablement la tendance en matière de dépenses publiques. Au-delà des programmes budgétaires d'assainissement, des réformes structurelles doivent être engagées pour donner une nouvelle marge de manoeuvre à la politique financière, aux entreprises et aux ménages. A cet égard, il convient de stabiliser les dépenses réelles, c'est-à-dire de tendre



à un accroissement des dépenses qui ne dépasse pas la courbe du renchérissement.

Besoin d'assainissement plus important

economiesuisse demande la mise en oeuvre intégrale du programme d'allègement par des mesures portant sur les dépenses. Mais à la différence du Conseil fédéral, elle fixe le besoin d'assainissement d'ici 2008 à 2 milliards de francs supplémentaires au minimum. En effet, d'une part, la planification du Conseil fédéral en matière de recettes est trop optimiste et elle ne répond pas au principe de précaution. D'autre part, la progression des dépenses prévue sera à nouveau très forte, en particulier dès 2007. Enfin, des dépenses supplémentaires qui ne figurent pas encore dans le compte financier risquent de se chiffrer en milliards.

Indispensable principe de précaution

Même avec le PAB04, l'objectif d'assainissement du Conseil fédéral est sérieusement compromis. En outre, indépendamment de l'endettement croissant lié aux exercices déficitaires, des dettes supplémentaires importantes viendront s'ajouter, en rapport avec des mesures d'assainissement concernant l'AI et certaines entreprises liées à la

Confédération. Une planification responsable et prévoyante des recettes doit permettre de remédier à temps à cette évolution. En ciblant les dépenses supplémentaires à 3 milliards de francs d'ici à 2008 comme le demandent les milieux économiques et les parlementaires bourgeois, on pourrait beaucoup contribuer à briser la spirale infernale des dépenses et de l'endettement de cette dernière décennie. Les quelque 300 mesures concrètes du Concept des dépenses montrent la voie à suivre.

La bonne voie sur le plan conjoncturel et économique

Jusqu'ici, la politique financière de la Confédération a été une politique expansionniste anticyclique. Il est donc juste d'alléger le budget par rapport au gonflement qu'il présente actuellement. Le PAB04 est sur la bonne voie d'un point de vue conjoncturel. Il est avéré que la solution des hausses d'impôts serait sensiblement plus nuisible à la croissance. Par rapport à la poursuite de l'endettement au détriment des générations futures, le PAB04, avec ses taux plus bas, représente très clairement le «moindre mal». Il ne faut pas perdre de vue les avantages à long terme de l'équilibre budgétaire.

frank.marty@economiesuisse.ch

faites (principe de proportionnalité, déductibilité des frais de formation, traitement des frais de déménagement et délimitation de l'obligation d'attester de l'employeur), car elles se heurtent au cadre légal en vigueur ou à des décisions du Tribunal fédéral.

Pour y donner suite, il faudra songer aux possibilités d'adapter la loi de façon ciblée.

pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

Extension des accords bilatéraux: stand d'information et conférence à Genève

economiesuisse a installé durant une dizaine de jours à la mi-novembre un stand d'information sur les accords bilatéraux Suisse-UE dans le cadre de la foire de Genève. Ce stand a permis d'informer le public sur la question de l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux pays membre de l'UE.

Cette participation a été instructive quant au niveau de connaissance du public et sur les risques réels de confusion



Joseph Deiss et Mme Chantal Balet Emery, responsable du bureau d'**economiesuisse** à Genève, lors de la conférence donnée par le président de la Confédération.

entre les accords bilatéraux I et II.

L'opération a culminé avec la visite, le 18 novembre, du président de la Confédération Joseph Deiss, qui est venu à l'invitation d'**economiesuisse** s'exprimer sur la libre circulation et les mesures d'accompagnement.

Renforcer les droits d'auteur, cesser de les collectiviser

De plus en plus, le progrès technologique permet de gérer individuellement les droits d'auteur. Le Conseil fédéral, pour sa part, fait un pas dans la mauvaise direction - celle d'une gestion collective de la propriété intellectuelle - en proposant une redevance sur les appareils de reproduction.

Il convient d'adapter la loi sur le droit d'auteur (LDA) aux développements technologiques et aux exigences internationales. Ces dernières mentionnent notamment l'obligation de conférer une protection juridique aux mesures techniques prises dans l'environnement numérique. Il faut ainsi, par exemple, protéger contre les actes de contournement les dispositifs de protection des systèmes de distribution électronique. Une telle protection de l'exploitation

individuelle des droits d'auteur est souhaitable.

Charges multiples injustifiées
Parallèlement, le Conseil fédéral propose d'introduire une redevance sur les appareils permettant la reproduction - redevance cumulable avec la taxe frappant les supports vierges. Ce pas (en arrière) vers une nouvelle collectivisation du droit d'auteur est clairement contradictoire avec le fait que les systèmes de distribution individuels sont de plus en plus répandus. Les utilisateurs risquent de devoir assumer plusieurs taxes élevées injustifiées. En effet, les entreprises suisses devraient payer la redevance sur presque tous les appareils électroniques, comme les ordinateurs, même s'ils ne servent qu'à sauvegarder des documents internes. Il est probable qu'en réaction les entreprises déplacent leurs serveurs

à l'étranger et que les acheteurs d'appareils électroniques s'approvisionnent sur les marchés étrangers. Afin de prévenir l'introduction d'une redevance nuisible pour l'économie, tous les milieux concernés ont intérêt à s'exprimer dans le cadre de la procédure de consultation actuellement en cours.

Pas de droit d'auteur pour les producteurs

L'économie reproche à l'avant-projet de révision de la LDA de manquer une nouvelle occasion d'introduire un droit d'auteur pour le producteur. Ce droit d'auteur entraînerait un regroupement des droits relatifs aux oeuvres et accroîtrait donc la faisabilité et la sécurité juridique. Cela contribuerait aussi à renforcer la place économique suisse.

@ urs.furrer@economiesuisse.ch



economiesuisse

Mutations à economiesuisse Berne et Bruxelles

Hans Kaufmann, qui a dirigé le bureau de Berne pendant de longues années, prend sa retraite à la fin de cette année. Il sera remplacé par Theo Zijdenbos, actuel responsable du bureau de Bruxelles, à qui succède Florent Roduit. Les dossiers de ce dernier ont déjà été repris par notre nouveau collègue Urs Naef.

Manifestation

Entre ouverture à la concurrence et régulation des marchés postaux

Le marché postal et le service public sont en plein bouleversement. Au niveau européen, l'UE suit le calendrier de libéralisation. La Suisse a ouvert le marché de l'acheminement des colis et instauré une autorité de régulation postale début 2004. D'autres mesures de libéralisation sont prévues. De plus en plus d'entreprises privées se pressent sur ce marché. Que se passera-t-il demain?

economiesuisse et l'EPFL organisent un séminaire spécial sur ce thème:

Mardi 25 janvier 2005

13 h 30 - 18 h 15

Hôtel Bellevue Palace à Berne

Un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, l'occasion est idéale de dresser un bilan, d'examiner les perspectives de la Poste et d'évaluer les chances des prestataires privés sur le marché. Il s'agit aussi de regarder au-delà des frontières et d'analyser l'évolution européenne et internationale des marchés postaux.

 www.epfl.ch/mir/post

 fredy.mueller@economiesuisse.ch

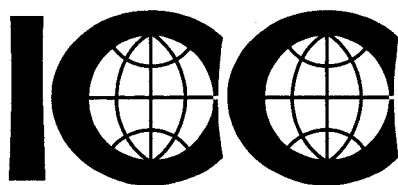
Les réponses de l'ICC aux défis commerciaux mondiaux

La Chambre de commerce internationale (ICC) est la voix mondiale de l'économie.

Stimuler le cycle de Doha de l'OMC, proposer des arbitrages internationaux et des services concrets aux entreprises, tels sont ses points forts. Ce programme, ainsi que les activités des nombreuses commissions et groupes de travail seront au centre de la rencontre annuelle qui aura lieu en Suisse le 26 janvier 2005 à Zurich. La secrétaire générale de l'ICC, Maria Cattaoui, présentera concrètement la contribution de l'ICC aux défis mondiaux auxquels sont confrontées les entreprises de toutes tailles et participera aux discussions.

L'ICC représente les intérêts de l'économie privée à l'ONU, à l'OMC et dans les autres organisations mondiales qui se sou-

cient d'économie. Elle s'engage pour la liberté du commerce et de l'investissement. Par ses divers instituts spécialisés, la Cour internationale d'arbitrage et, surtout, les instruments d'auto-régulation ainsi que de nombreuses publications spéciali-



sées, elle favorise le commerce mondial et facilite les activités des entreprises.

Le comité suisse de l'ICC est soutenu par economiesuisse et par l'Association suisse des banquiers. Quelque 200 associations, banques et entreprises de toutes les branches ainsi que des avocats spécialisés y sont directement rattachés. Ils bénéficient

d'informations spécialisées concernant les développements internationaux, ainsi que de rabais de membres pour les manifestations organisées par l'ICC.

La collaboration d'experts aux groupes de travail et commissions de l'ICC permet d'exercer une influence directe sur les développements internationaux, d'accéder à des informations privilégiées et d'entretenir des échanges directs avec des spécialistes d'autres pays et branches. Cela implique un engagement supplémentaire des entreprises intéressées. Pour la première fois, la rencontre annuelle des délégués suisses est ouverte aux entreprises qui n'envoient pas encore d'experts dans les organes de l'ICC.

@ thomas.pletscher@economiesuisse.ch

(Secrétaire général d'ICC Suisse)

Les forêts zurichoises fournissent la chaleur à la forêt tropicale de Masoala

Plus de 3000 animaux et une forêt tropicale - Masoala - inaugurée l'an dernier: le zoo de Zurich est un des lieux d'excursion les plus attrayants et les plus visités de Suisse. Alors qu'on a compté 666 000 visiteurs au total en 1999, ils étaient plus de 1,6 million en 2003.



L'an dernier, le zoo a adhéré à l'Agence de l'énergie pour l'économie. Les premiers résultats de la collaboration sont étonnants. La productivité a pu être doublée malgré une diminution de la consommation d'énergie totale et la réduction des émissions de CO₂ à une fraction de leur niveau initial. L'inauguration de la forêt tropicale de Masoala en 2003 a constitué le point fort du plan élaboré en 1991 pour la poursuite du développement du zoo jusqu'en 2020: la salle Masoala, exemplaire sur le plan écologique, recrée les tropiques sur le Zürichberg. Le zoo a par ailleurs modernisé son concept énergétique puisque 85% des besoins calorifiques sont dorénavant couverts par un chauffage à plaquettes de bois. Les animaux des pays tropicaux

ont chaud grâce aux forêts zurichoises dans le respect d'un entretien durable de la forêt.

Entre 1990 et 2003, le nombre de visiteurs a pratiquement doublé passant à 1,6 million de personnes. En revanche, la consommation totale d'énergie a légèrement reculé et les émissions de CO₂ ont chuté à 260 t, contre 1250 t auparavant. Ces résultats ont pu être obtenus malgré l'aménagement de la forêt tropicale de Masoala, grande consommatrice d'énergie. L'attrait et le nombre de visiteurs du zoo de Zurich ont été considérablement maximisés grâce à un concept à long terme visant à réduire la charge environnementale.

La conclusion d'un contrat de prestations avec EWZ, l'entre-

prise d'électricité zurichoise, a facilité la modernisation du dispositif de chauffage. L'EWZ gère la centrale, qui compte deux chauffages à plaquettes de bois et deux chauffages à mazout. Marino Manzoni, responsable de la logistique et de l'entretien, voit le zoo comme un intermédiaire entre l'homme, les animaux et la nature. «Dans ce sens, nous nous engageons aussi pour la protection de l'environnement et sommes membres de l'AEnEC. Nous souhaitons montrer comment un institut culturel peut optimiser radicalement son efficacité grâce à l'utilisation pragmatique des technologies les plus modernes. Nous y sommes très bien arrivés avec la forêt tropicale de Masoala.»

La loi sur l'approvisionnement en électricité

Les milieux économiques jugent le message relatif à la loi sur l'approvisionnement en électricité adopté par le Conseil fédéral peu convaincant.

La loi, qui devait tenir compte de l'ouverture des marchés européens de l'électricité, fait pratiquement le contraire: au lieu de se traduire par une baisse des prix, elle occasionnerait des coûts supplémentaires pour l'industrie suisse – principalement les PME et les entreprises fortes consommatrices. L'augmentation des coûts découlerait des nouvelles prescriptions tarifaires, de programmes de subventions fédéraux ainsi que de l'accroissement du travail administratif.

Risques de discrimination

Les risques de discrimination en cas de goulet d'étranglement noircissent un peu plus le tableau. Toute personne qui souhaiterait par exemple changer de fournisseur risquerait de ne plus être approvisionnée. La loi donne la priorité aux énergies renouvelables alors qu'une disposition équivalente de l'avant-projet de loi sur le marché de l'électricité (LME) avait été supprimée en 1999 en raison des difficultés de mise en pratique.

Le Parlement invité à se prononcer

La question se pose de savoir si la Suisse a aujourd'hui besoin d'une loi qui, au final, aboutit surtout à subventionner des cen-

trales électriques de petite taille, sans contribuer à une plus grande sécurité d'approvisionnement. Il serait plus judicieux de maintenir et de remplacer à temps les piliers actuels de l'approvisionnement en électricité. Mais ces questions sont réglées dans d'autres lois (loi sur la protection des eaux, loi sur l'énergie nucléaire). La décision imminente sur l'introduction d'une taxe sur le CO₂ est aussi de la plus grande importance, si la Suisse souhaite à long terme satisfaire aussi la demande d'électricité en ruban par une production non nucléaire. Le Parlement est invité à prendre les décisions politiques qui s'imposent.

@ urs.naef@economiesuisse.ch

Mission économique Deiss au Mexique

Du 10 au 13 novembre 2004, M. Joseph Deiss, président de la Confédération, s'est rendu en visite officielle au Mexique accompagné d'une délégation de milieux économiques conduite par M. Ueli Forster, président d'économiesuisse. Des entretiens ont eu lieu au plus haut niveau – dont un avec le président mexicain, M. Vicente Fox – au cours desquels M. Deiss et les membres de la délégation ont pu faire état des progrès réalisés dans les relations économiques entre la Suisse et le Mexique au cours des dernières années, mais aussi exposer les problèmes qui subsistent. Des contacts ont également été établis avec des représentants des milieux économiques mexicains. La délégation a pu ainsi mesurer sur le terrain le défi que pose au Mexique la montée en puissance de la Chine sur la scène économique mondiale. A l'occasion de cette visite, l'Association des entreprises suisses établies au Mexique a publié un code de conduite encourageant une gouvernance d'entreprise conforme à des principes éthiques, code qui a retenu l'attention de l'opinion publique.

Comité économique pour les bilatérales

Plus de 80 personnalités de l'économie s'engagent pour que la Suisse puisse poursuivre avec succès la voie bilatérale. Le Comité suisse «Les entreprises pour les accords bilatéraux» va mener une vaste campagne d'information pour montrer les avantages des accords bilatéraux. Comme l'a déclaré M. Schneider-Amman, ce débat est essentiel pour l'économie.

Les accords bilatéraux avec l'UE sont indispensables. Ils apportent de nombreux avantages en matière de collaboration avec notre principal partenaire commercial. C'est le cas aussi bien du protocole additionnel sur la libre circulation des personnes que du deuxième paquet de négociations.

www.bilaterale.ch

Conjoncture: confiance pour 2005

La reprise de l'économie mondiale n'a pas seulement fait augmenter les chiffres d'affaires des branches exportatrices suisses, elle a aussi stimulé le secteur intérieur. Les perspectives réelles de croissance devraient se situer pour l'année à venir entre 1,4 et 1,8%.

La reprise de l'économie mondiale qui se manifeste un peu partout devrait continuer de faire sentir ses effets en Suisse en 2005, mais avec légèrement moins d'élan. L'industrie suisse d'exportation devrait encore bénéficier de ce dynamisme pour l'année qui vient, même si les exportations sont un peu moins vigoureuses. La branche du tourisme envisage l'année qui vient positivement et les autres branches du secteur des services sont confiantes quant à la

reprise de leurs affaires. La consommation privée devrait continuer de progresser au rythme actuel de 1,3%. En revanche, les incertitudes qui planent quant à l'évolution du marché de l'emploi et les perspectives de croissance plus modestes limitent les attentes des ménages concernant leurs revenus à moyen terme. Après avoir atteint 1,8% au cours de l'année écoulée, la croissance économique réelle se situera en 2005 aux alentours de 1,4 à 1,8%.

Priorités de politique économique

Différents champs d'action politique seront fortement mis sous pression en 2005 sous l'angle de la politique conjoncturelle et de la croissance:

■ En politique monétaire, vu la bonne tenue du franc qui tend

plutôt à atténuer les risques conjoncturels et inflationnistes, il n'y aura pas de raison de continuer à relever la fourchette des taux d'intérêt;

■ L'abaissement des déficits budgétaires de la Confédération et des cantons par la maîtrise de la croissance des dépenses restera une tâche de première importance;

■ La réforme de l'imposition des sociétés ne peut plus être différée; la dernière étude d'économiesuisse a clairement démontré qu'à l'étranger aussi s'exerce une forte pression en matière de politique fiscale;

■ L'abolition des barrières qui font obstacle à l'accès au marché intérieur s'impose aussi d'urgence;

■ Pour les milieux économiques, l'accès au marché de l'UE

fait partie des plus importantes conditions-cadre externes; c'est pourquoi les accords bilatéraux et l'extension de la libre circulation des personnes revêtent une importance fondamentale pour la Suisse;

■ Dans le secteur de l'éducation, la Suisse doit enfin poser les jalons de sa politique, surtout au degré tertiaire.

Une grande capacité d'adaptation est nécessaire

En raison de la concurrence internationale en matière de sites de production et d'emplois, la pression à l'adaptation des entreprises va demeurer très élevée à l'avenir. La politique économique de l'Etat doit être à la hauteur de ces défis.

 rudolf.walser@economiesuisse.ch

Concurrence fiscale internationale: la Suisse toujours plus sous pression

L'optimisation de l'autonomie nationale en matière fiscale se poursuit, comme le montre une étude comparative d'économiesuisse portant sur 21 pays de l'OCDE et une sélection de pays de l'Est. C'est pourquoi la Fédération des entreprises suisses demande que notre pays mène une stratégie offensive s'il ne veut pas continuer de perdre du terrain. Le 26 novembre, les résultats de l'étude ont été présentés aux médias nationaux et internationaux.

Ces dernières années, la concurrence s'est accrue sur le plan international non seulement entre sites économiques, mais aussi sur le plan fiscal. La Suisse ne peut plus se contenter de défendre ses avantages fiscaux existants. Les réformes introduites dans ce domaine dans les pays qui nous entourent, tels l'Irlande, l'Autriche et les nouveaux pays de l'Est, nous mettent de plus en plus sous pression. C'est pourquoi notre pays a besoin d'une stratégie offensive en réaction à des



Christoph Spengel, professeur à l'université de Giessen / ZEW Mannheim, Cinderella Vassiliadis, directrice du projet; Pascal Gentinetta, membre de la direction d'économiesuisse; Peter Baumgartner, directeur suppléant auprès d'Industrie-Holding.

conditions-cadre internationales qui se sont modifiées, afin d'améliorer son attrait fiscal par des solutions novatrices. Il en aurait les moyens.

L'étude met en évidence la dynamique internationale en matière de réformes fiscales

L'étude publiée sous le titre «Dynamique fiscale et concurrence internationale – comparaison des principales réformes et implications pour la Suisse» donne en première partie un aperçu des différentes réformes entreprises dans 21 pays de l'OCDE et une sélection de

pays de l'Est. Dans une deuxième partie, elle passe en revue dans le détail et commente les différents systèmes fiscaux. L'étude contient en outre une comparaison systématique entre pays et de nombreuses illustrations.

Les points faibles du système fiscal suisse

Notre système fiscal est le résultat d'une évolution historique. S'il présente toujours certains points forts reconnus, il a en même temps de nombreuses faiblesses. Avec l'amélioration de la mobilité et l'interpénétration

économique croissante, la Suisse est de plus en plus sous pression dans la concurrence entre sites économiques.

C'est pourquoi economiesuisse demande en particulier

■ d'opter, dans la réforme de l'imposition des sociétés qui s'annonce, pour un modèle qui maximise l'effet de croissance, dans l'intérêt des PME et de l'économie;

■ de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la compétitivité de notre place financière et des entreprises actives sur le plan international;

■ d'aménager la TVA de manière à réduire le travail de recensement et les distorsions et à éviter des hausses nuisibles de cet impôt.

economiesuisse est convaincue que seule une politique fiscale et financière durable est susceptible d'assurer la croissance et la prospérité. Dans la concurrence fiscale internationale accrue que nous vivons, la Suisse serait irresponsable si elle n'agissait pas aujourd'hui.

 fredy.mueller@economiesuisse.ch

Assainir en réduisant les dépenses: bon pour la croissance

Les dettes de la Confédération atteignent 134 milliards de francs. Il est donc hors de question d'accepter une nouvelle hausse de l'endettement. La comparaison de plusieurs scénarios montre qu'un assainissement via une réduction des dépenses produirait des résultats bien meilleurs du point de vue macroéconomique et épargnerait clairement davantage d'emplois qu'un assainissement s'appuyant sur une hausse des impôts.

L'Administration fédérale des finances a fait analyser deux fois les conséquences macroéconomiques des programmes d'allègement 2003 et 2004. Seule la première analyse, réalisée par BAK Basel Economics (2003), compare diverses stratégies d'assainissement (réduction des dépenses ou hausse d'impôts) et dégage des conclusions intéressantes: le scénario de la hausse d'impôts se révèle plus néfaste pour l'économie et le marché du travail. Si on tient compte de la mise en œuvre prochaine du PAB03, qui porte sur 3 milliards de francs, une augmentation de la TVA de 1,9 milliard

de francs freinera davantage la croissance économique (de 0,2 point de pourcentage) et coûtera 6500 postes de plus qu'un assainissement par une réduction des dépenses. En d'autres termes, une stratégie misant sur une réduction des dépenses préserve des emplois et de la croissance par rapport à une stratégie misant sur une hausse d'impôts. Ce résultat n'est guère étonnant, puisqu'une augmentation des impôts – en particulier un relèvement de la TVA – a des effets négatifs nets sur les prix et les salaires, et donc sur la croissance économique. Ce constat est confirmé par la récente étude du prof. Keuschnigg réalisée pour Avenir Suisse.

Endettement nuisible

Il est regrettable que la deuxième étude de BAK Basel Economics d'octobre 2004 n'examine que les conséquences économiques d'une réduction des dépenses sur un horizon restreint. En effet, l'analyse de plusieurs stratégies d'assainissement permettrait de mettre en évidence le fait qu'une politique misant durablement sur l'endettement et des hausses d'impôts nuit davantage à l'économie que

la réduction des dépenses. Il serait donc souhaitable que l'analyse 2004 soit complétée. Seul un tableau complet permet d'indiquer tous les choix politiques et leurs conséquences.

Les fruits de l'effort

Les deux études BAK montrent, en outre, que l'utilité à long terme d'un assainissement du budget n'a pas été prise en considération dans les simulations. Or l'assainissement du budget élargit la marge de manœuvre future de l'Etat, dans la mesure où la charge d'intérêt décroît – un facteur non négligeable si on considère que la Confédération aura payé 3,8 milliards de francs au titre des charges d'intérêt en 2004. La raréfaction des investissements privés sur le marché des capitaux n'a pas non plus été prise en considération. A long terme, une politique budgétaire durable a un impact positif: des intérêts faibles stimulent les investissements et l'élargissement de la marge de manœuvre de politique financière peut être utilisée pour encourager la croissance.

@ brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch



Sur la bonne voie

Depuis un peu plus de six mois, «t@res», le tarif douanier électronique, est accessible en ligne. Quelles ont été les premières expériences et réactions? Bilan intermédiaire.

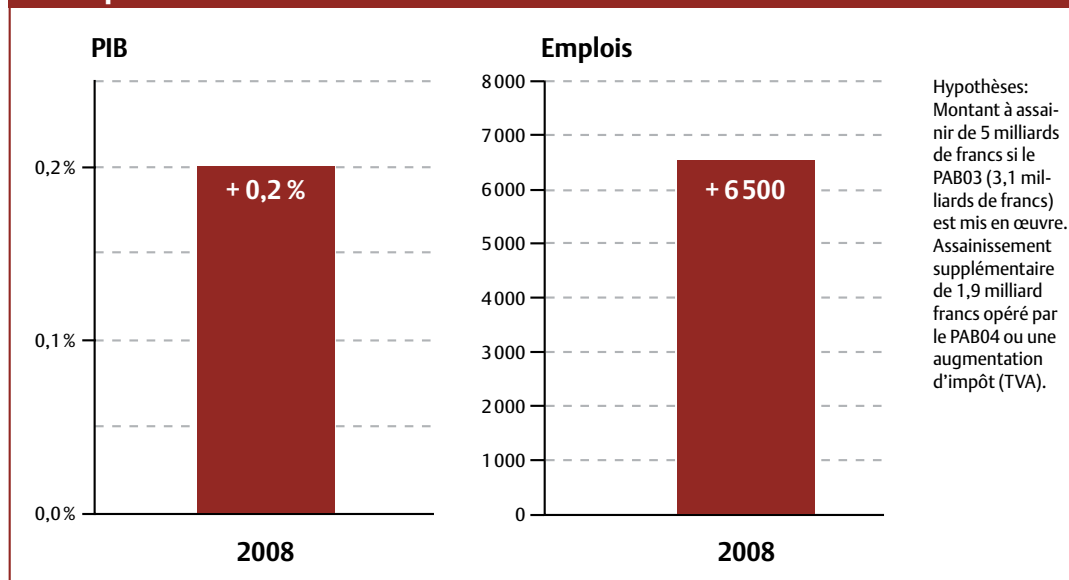
Depuis début mai 2004, le tarif douanier électronique, «t@res», est accessible gratuitement et en ligne (www.tares.ch). Il contient toutes les indications de la version imprimée. Les prescriptions sont présentées par pays, date, numéro et, le cas échéant, par clé statistique. Le tarif électronique permet de mettre au rancart de nombreuses interprétations et classements. A partir du 1er janvier 2005, les autorités cesseront d'actualiser la version imprimée. Il est donc grand temps d'adopter «t@res».

Une majorité de réactions positives

Aucune difficulté majeure n'a entravé l'introduction du système. Les réactions des utilisateurs vont de l'enthousiasme le plus complet au rejet et à la perte de confiance. Les nombreux commentaires positifs, en particulier de la part des milieux économiques, montrent que la voie choisie est la bonne. Nous avons eu le plaisir de constater que «t@res» est aussi de plus en plus utilisé par des entreprises qui ne s'intéressaient pas au tarif douanier par le passé. L'Administration fédérale des douanes continue malgré tout de recevoir relativement fréquemment des demandes de tarifs, en particulier de petites et de moyennes entreprises.

 www.tares.ch

Impact du PAB04 sur la croissance et l'emploi par rapport à une hausse des impôts



Source: BAK, avril 2003, Volkswirtschaftliche Auswirkungen der Sanierungsstrategie des Bundeshaushalts



Une abeille équipée d'un transpondeur.

Sokymat, dresseur de puces savantes

L'entreprise fribourgeoise Sokymat, à Granges (FR), distribue quelque 75 millions de puces savantes dans le monde, exportant 95% de sa production. De plus en plus de marchandises sont équipées de ces minuscules tags capables de donner des informations par signal radio.



L'équipe de direction gauche à droite: John Rogers, CFO; Marc Biemann, CTO; André Ziegler, CEO

A l'époque où, suite à la chute du Mur de Berlin, les vols de voitures se multipliaient en Allemagne occidentale, une nouvelle technologie prenait son essor: le RFID (Radio Frequency Identification), raconte Marc Biemann. Elle consiste à placer dans un objet quelconque une micropuce contenant des informations sur son identité. Informations qu'elle déclina en une fraction de seconde pourvu qu'elle soit excitée par un champ magnétique de faible puissance. On réalise de la sorte une lecture à distance. Equipée d'un tel système, la voiture refusera toute forme de service à qui ne sera pas en mesure de lire sa fiche d'identité. Echez au voleur!

Au début des années 90, l'une des entreprises les plus avancées dans l'élaboration de puces d'identification est fribourgeoise. Elle s'appelle Sokymat et développe

des activités de haute technologie dans la Veveyse. L'entreprise devient rapidement le fournisseur de référence de l'industrie automobile allemande initialement et ensuite mondiale et acquiert une notoriété internationale dans le domaine de l'identification par fréquence radio.

Le nom technique de cette puce flanquée d'une antenne est «transpondeur». Dans le langage courant, on parle d'étiquettes intelligentes ou de tags. Cette puce se substitue au fameux code-barres, sur lequel elle a des avantages décisifs: nul besoin d'un scanner pour lire les informations; celles-ci sont déchiffrées à distance, et cela même à travers des obstacles: bois, tissus, emballages divers. Les cartes qui donnent accès aux remontées mécaniques, aux salles de spectacles, aux stades, exploitent le système de radio fréquence identification (RFID).

Si Sokymat n'a pas inventé le procédé, elle l'a mis en œuvre avec une grande habileté. La puce doit être de petite taille (quelques millimètres) pour des raisons de discrétion et de polyvalence; elle

doit être équipée d'une antenne sensible à une onde magnétique de faible intensité. Elle doit résister aux sollicitations mécaniques, aux intempéries, aux chaleurs et aux froids extrêmes.

La valeur ajoutée

Les applications sont nombreuses. L'une des plus connues et attendues consiste à munir toutes les marchandises d'un magasin de ces tags. Cela permet au client de remplir son caddy et de passer à la caisse sans s'arrêter, un appareil étant alors capable d'interroger toutes les micropuces, de dresser la liste des achats et de faire le total. Le consommateur n'a plus à faire la queue et le distributeur connaît en temps réel le niveau de ses stocks et les flux de marchandises.

Pourtant, Sokymat ne développe pas cette application en particulier. Comme pour toute entreprise industrielle située en Suisse, explique Marc Biemann, ses produits doivent receler une valeur ajoutée suffisante. Au-delà des cartes qui constituent encore un volume important de l'activité, l'entreprise a en effet choisi de se

spécialiser dans la logistique industrielle et commerciale (palettes, lots, produits), ainsi que dans le traçage des animaux et des produits animaux. Ce domaine a pris une importance primordiale depuis les dernières grandes épidémies: prochainement, la quasi-totalité des bêtes de rente seront munis de puces dans l'ensemble des pays développés, voire dans tous ceux qui exportent des produits carnés.

Sokymat espère aussi faire valoir ses compétences dans les projets fédéraux en cours, notamment la question du nouveau passeport et l'identification des animaux domestiques, nous glisse Marc Biemann.

Des puces prêtes à tout

L'une des forces de Sokymat, ce sont ses puces de haute résistance. L'entreprise a ainsi développé des étiquettes marquant des vêtements de travail qui vont régulièrement en laverie industrielle. Et d'autres qui estampillent les fûts de bière, soumis à des chocs importants. Ou encore les puces incorporées dans des pneus. Quand on sait à quelles pressions, quelles sollicitations mécaniques et quelles températures les pneus d'un véhicule sont soumis, on comprend mieux la performance.

Sokymat n'est pas née avec la nouvelle économie. L'entreprise a été fondée en 1964 et avait pour vocation la production de bobinage. A la fin des années 80, elle s'effondre et tombe, pour un franc symbolique, dans la main de Ake Gustafson, l'homme qui a créé la fameuse brique Tetrapack. Dans un premier temps, Monsieur Gustafson se concentre sur la production de micro-bobines pour le domaine horloger. Ensuite à cause de la pression asiatique sur le prix de ces micro-bobines horlogères, Sokymat décide de connecter ces micro-bobines à une micropuce pour en faire un transpondeur. Sokymat emploie actuellement 165 personnes en Suisse et 75 dans sa société sœur Metget, basée en Suède.



Sokymat est établie dans la Veveyse, au milieu de vastes pâturages, de champs de colza et de maïs, de bosquets de feuillus

Trois souhaits de politique économique Marc Biemann, CTO

1 Réduire les entraves techniques au commerce est décisif pour les entreprises exportatrices. L'accord dont nous disposons avec l'UE dans ce domaine est très important. Il ne faut pas risquer de le mettre en danger en combattant l'extension de la libre circulation avec les nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale.

2 Le made in Switzerland est l'un des atouts de notre pays. Soigner le détail, perfectionner sans

cesse les processus, garantir à long terme le bon fonctionnement des produits: tel est le moyen de nous différencier de nos concurrents. Il faut entretenir cette volonté d'excellence.

3 En matière de formation, l'apprentissage des langues est déterminant, en particulier celui de l'anglais. C'est en effet la langue du commerce et de la finance. Elle est incontournable dans une économie tournée vers l'exportation.

Le conseiller fédéral Schmid rend visite à economiesuisse

Le conseiller fédéral Samuel Schmid s'est entretenu le 22 novembre 2004 avec le Comité d'economiesuisse sur les défis actuels de la politique de sécurité. La garantie de sécurité est une condition-cadre déterminante pour les entreprises et un important facteur de site. La situation financière implique de se concentrer sur l'essentiel, mais l'armée en demeure un élément-clé.



Le conseiller fédéral Samuel Schmid et le président d'economiesuisse Ueli Forster

Impressum

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3, **Téléphone** 022/786 66 81 **Téléfax** 022/786 64 50, **mail** vincent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- **Dynamique fiscale et concurrence internationale**
Comparaison internationale des réformes fiscales importantes et implications pour la Suisse.
Existe en allemand et en français.
40 fr. + TVA frais de port.
Gratuite sur notre site Internet.
- **«dossierpolitique»**
Service de presse destiné à toute personne intéressée.
Hebdomadaire, gratuit.
- **«Newsletter»**
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**
Brochure, 48 pages, gratuite.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**
perspectives à l'horizon 2007.
Brochure gratuite.
- **«Politique économique – Suisse 2004»**
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie.
50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Service e-mail»**
Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **Corporate Governance:**
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**
Code et directive SWX. Gratuit.
Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Concept des dépenses**
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques.
108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi.
Téléchargeable sur notre site.
- **«Point de repère»**
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- **«Concept fiscal»**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier.
Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- **«Portrait d'economiesuisse»**
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail

Consultations

15 décembre 2004

Rapport et avant-projet relatifs à la modification du Code pénal suisse dans sa teneur du 13.12.2002, concernant la mise en œuvre de l'article 123a Cst. sur l'internement à vie pour les délinquants jugés très dangereux ainsi que quelques correctifs apportés au nouveau droit régissant les mesures
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

25 janvier 2005

Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT): législation d'exécution
Contact: jan.perret-gentil@economiesuisse.ch

31 janvier 2005

Modification de la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins
Contact: urs.furrer@economiesuisse.ch

2e rapport partiel de la Commission d'experts instituée par le Conseil fédéral «Sanctions dans la surveillance des marchés financiers»
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Arrêté fédéral portant approbation de la Convention de La Haye relative à la loi applicable au trust et à sa reconnaissance
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

28 février 2005

Loi fédérale sur l'introduction de l'initiative populaire fédérale et révision de la législation fédérale sur les droits politiques
Contact: urs.furrer@economiesuisse.ch

Projet de loi fédérale sur l'usage de la contrainte policière dans les domaines du droit des étrangers et des transports ordonnés par une autorité fédérale (Loi sur l'usage de la contrainte, LUSc)
Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch



Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse